

IMPORTANT - URGENT

Chers adhérents,

L'assemblée générale extraordinaire convoquée le lundi 27 novembre 2006 a examiné l'état de la négociation sur l'assurance-chômage des demandeurs d'emploi du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel. Force est de constater, devant l'imminence de la signature du protocole d'accord du 18 avril 2006 relatif aux annexes 8 et 10, que ses dispositions sont bien en deçà des attentes de nos membres et ne comportent que de rares et marginaux éléments de leurs demandes initiales. En leur qualité d'employeurs du secteur subventionné du spectacle vivant, les adhérents du SYNDEAC sont particulièrement inquiets des conditions d'indemnisation que propose ce texte. Il introduit un dispositif dangereux pour l'avenir des professionnels puisqu'il recourt à la fois à la solidarité interprofessionnelle, restreinte à sa plus simple expression, et à la solidarité nationale encore mal définie.

Par ailleurs, l'analyse du projet de budget 2007 pour le ministère de la Culture faite par l'assemblée générale, nous a permis de constater que le gouvernement ne faisait pas le choix de consacrer les moyens suffisants pour assurer une politique culturelle ambitieuse et contribuer ainsi à pérenniser l'emploi culturel dans notre pays.

Sur proposition du conseil national, l'assemblée générale a adopté les positions suivantes :

- 1 Les adhérents du SYNDEAC sont solidaires des mobilisations qui s'organisent pour alerter sur les conséquences de la signature du protocole d'accord du 18 avril 2006. Dans ce contexte, le SYNDEAC apporte son soutien aux manifestations du mercredi 6 décembre 2006. Il demande à ses adhérents d'accorder toutes les facilités aux salariés qui souhaitent participer aux manifestations et leur recommande de s'associer aux rassemblements prévus ce jour-là, en tant qu'adhérents du SYNDEAC¹.
- 2 Le SYNDEAC adressera dès le mercredi 6 décembre une première lettre² aux candidats à la présidence de la république pour les inviter à faire des politiques publiques de l'art et de la culture un des enjeux de la campagne électorale. Cette lettre sera adressée à tous les adhérents ce même jour.

Le spectacle vivant, force active dans l'économie et le rayonnement de la France, doit être soutenu dans sa croissance, pour que vive et prospère la diversité culturelle, l'inventivité artistique. Tout au long de la campagne qui s'annonce, le SYNDEAC sera mobilisé pour que les futurs responsables de notre pays pérennisent, confirment et accompagnent cette spécificité française.

¹ La position du SYNDEAC pour le 6 décembre a été approuvée à l'unanimité moins une abstention.

² Le projet de lettre a été approuvé à l'unanimité.